

NOTE AUX CANDIDATS DU PERMIS DE CHASSER

(Les formations et examens ont lieu uniquement en semaine)

Vous souhaitez vous inscrire à l'examen du permis de chasser.

Ce dernier se déroule en deux temps :

1) Formation OBLIGATOIRE d'une journée au « Domaine du Plessis » à Migné, organisée par la Fédération, qui a lieu en général la semaine qui précède l'examen. Vous recevrez une convocation environ trois semaines avant la date de cette formation. **Les délais peuvent être longs entre le dépôt de votre dossier et la réception de votre convocation à la formation.**

2) Examen du permis de chasser qui se présente sous forme d'exercices pratiques (avec 4 ateliers) et 10 questions écrites, au « Domaine du Plessis » à Migné, organisé par l'Office Français de la Biodiversité (durée : environ 2 heures). Vous recevrez votre convocation par mail environ 8 jours avant.

Pour vous inscrire, vous devez impérativement procéder à votre préinscription en ligne avec le lien suivant : <https://permischasser.ofb.fr> (que vous retrouverez sur notre site internet) et régler directement les frais d'inscription à l'OFB en ligne (46 € pour les majeurs, 31 € pour les mineurs).

Après impression du document que vous devez **télécharger**, n'oubliez pas de :

- Signer dans le cadre blanc destiné au candidat (sans dépasser du cadre), ainsi que faire signer le représentant légal concernant les mineurs dans le cadre correspondant.
- Et de faire compléter le certificat médical par votre médecin au verso de la demande d'inscription, daté de moins de 2 mois au jour de votre inscription (pas de certificat médical à part).


Envoyer ensuite votre demande pré-remplie à la Fédération des chasseurs avec les documents ci-dessous :

- une copie de votre pièce d'identité à jour (carte nationale d'identité ou passeport uniquement) ;
- une photo d'identité normalisée **de moins de 6 mois (format officiel carte d'identité)** ;
- un justificatif relatif aux obligations du service national (sauf pour les plus de 25 ans) :
 - ⇒ de 16 à 18 ans : la copie de l'attestation de recensement
 - ⇒ de 18 à 25 ans : la copie du certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » ;
- un chèque de 10 € à l'ordre de la FDC36 (participation aux frais de formation) ;
- la copie de la preuve de paiement de votre règlement en ligne à l'OFB.

Vous souhaitant une excellente réussite, nous nous permettons d'insister sur l'importance de la préparation de l'examen avant la formation à l'aide des outils proposés. En effet, nous constatons que les candidats qui ne l'ont pas travaillé sont systématiquement recalés.


**Le Président,
Laurent GANDILLOT**

Pour bien vous inscrire à l'examen du permis de chasser :

Les éléments nécessaires à produire pour compléter votre inscription à l'examen du permis de chasser selon votre âge !			
		- de 16 ans	16 à 18 ans	18 à 25 ans	+ de 25 ans
1 DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER PREREMPLIE  N°13945*07	au RECTO : Votre identité	OUI	OUI	OUI	OUI
	au RECTO : Autorisation du représentant légal signée	OUI	OUI		
	au VERSO : Certificat médical datant de moins de 2 mois	OUI	OUI	OUI	OUI
1 Photocopie d'une pièce d'identité RECTO-VERSO valide (carte identité ou passeport)		OUI	OUI	OUI	OUI
1 Photo d'identité <u>format normalisé</u> datant de moins de 6 mois		OUI	OUI	OUI	OUI
1 règlement de 31 € directement en ligne		OUI	OUI		
1 règlement de 46 € directement en ligne				OUI	OUI
1 copie de la preuve de paiement de votre règlement en ligne à l'OFB		OUI	OUI	OUI	OUI
1 Chèque de 10 € pour la participation aux frais de formation, à l'ordre de FDC36		OUI	OUI	OUI	OUI
1 Copie de l'Attestation de recensement ou de participation à la « journée défense et citoyenneté »			OUI		
1 Copie de l'Attestation de participation à la « journée défense et citoyenneté »				OUI	

Merci de bien vouloir :



- Respecter impérativement le cadre pour la signature du  N°13945*07
- Respecter les normes pour les photos d'identité
- Compléter et vérifier minutieusement votre dossier d'inscription avant de le transmettre à :

Fédération des Chasseurs de l'Indre
46 Boulevard du Moulin Neuf
BP 12
36001 CHATEAUROUX Cedex



Nous vous recommandons de bien préparer cet examen en amont avec l'application officielle de la Fédération Nationale des Chasseurs

Chassexam →

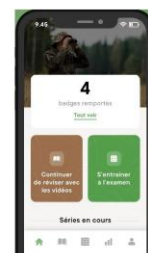


L'application officielle de la Fédération Nationale des Chasseurs pour préparer l'examen théorique du permis de chasser **gratuitement**

Avec les vraies questions !

- ✓ Retrouvez toutes les vidéos pour acquérir les connaissances nécessaires
- ✓ Entraînez-vous avec 400 QCM thématiques et mélangés
- ✓ Gagnez des badges et des médailles pour voir votre progression

Téléchargez gratuitement **Chassexam** :



Vous pouvez également vous rendre sur le site de la Fédération Nationale des Chasseurs avec le lien suivant :
<https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/permis-de-chasser/>

Nous vous proposons aussi un *Manuel de Formation à l'examen du permis de chasser* (disponible à la Fédération au prix de 8 €).

Nous vous souhaitons un bon apprentissage et nous tenons à votre service pour tous renseignements !